

Questions au Feuilleton

au nom du député de Mackenzie, porte sur les versements au titre de l'aide destinée aux agriculteurs victimes de la sécheresse. Encore là, le gouvernement devrait être capable de nous renseigner là-dessus. Il ne s'agit pas d'une question qui demande beaucoup de recherche, ni d'un sujet nouveau. Le gouvernement a l'information.

Si les questions étaient compliquées et demandaient beaucoup de recherche, je comprendrais que le gouvernement ait du mal à y répondre en 45 jours. Toutefois, comme nous avons demandé le 3 avril des réponses à ces questions dans les 45 jours, je crois que, dans l'intérêt de la réforme parlementaire, le secrétaire parlementaire et la quarantaine de ministres auraient pu fournir l'information demandée à la Chambre.

Je suis presque tenté de passer en revue toutes les questions à ce stade-ci et de préciser que nous devrions recevoir les renseignements en question, puisque nous les avons réclamés. La question n° 8 du député de Regina—Lumsden (M. Benjamin) porte sur les sociétés appartenant à des étrangers et les déductions fiscales. Là encore, ce sont-là des renseignements que le gouvernement a déjà en sa possession.

M. le Président: Je ne voudrais pas m'ingérer dans la démarche du député, mais j'aimerais savoir quelque chose. Le paragraphe 39(5) du Règlement se lit comme suit:

Un député peut demander au gouvernement de répondre à une question en particulier dans les quarante-cinq jours, en l'indiquant au moment où il dépose l'avis de sa question.

Je vais maintenant demander au député si dans le cas de la question dont il parle, il a, en fait, demandé au ministre de lui répondre dans les 45 jours.

M. Murphy: Oui, monsieur le Président. C'est exactement la raison de mon intervention. Suivant en cela les règles pertinentes et les précisions que vous avez apportées au sujet du Règlement, lorsque nous avons soumis ces questions, le 3 avril, à la suite de la reprise des travaux de la Chambre des communes, nous avons signalé que nous souhaitions obtenir une réponse à toutes les questions dont j'ai parlé jusqu'à maintenant et à celles auxquelles je vais me reporter dans un instant.

Le fait est que nous avons agi comme nous étions censés le faire. Nous étions prêts lorsque la Chambre a, enfin, siégé. Nous avons posé un certain nombre de questions que nous croyions importantes pour nos électeurs et pour les Canadiens en général.

Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement n'a répondu qu'à quelques-unes d'entre elles jusqu'à maintenant. Qu'il s'agisse de M^{me} Black, de M. Kristiansen, de M. Gardiner, de M. Young, de M. Nystrom, de M.

Taylor, de M. Whittaker, de MM. Skelly, de M. Riis, de M. Angus, de M. Fulton, de M. Funk, de M. Butland, de M. Axworthy, de M. Fisher, de M. Karpoff, de M. de Jong, de M. Fulton, de M. Taylor. . .

Une voix: Et qui d'autre?

M. Murphy: Il y a en a d'autres. Il y a un certain nombre de questions de M. Rodriguez, de M. Gardiner—tous les intéressés ont demandé qu'on réponde à ces questions dans les 45 jours. Monsieur le Président, selon moi, ce n'est pas simplement une question de demander. En vertu du Règlement, le gouvernement est tenu de donner une réponse à la Chambre des communes. Nos vis-à-vis connaissent les règles. Le secrétaire parlementaire qui est intervenu tout à l'heure les connaît parfaitement, car il fait partie de ceux qui ont réclamé une réforme parlementaire. J'exige qu'on réponde à ces questions. Les conservateurs ont déjà violé tant de règles dans cette enceinte. C'est là une règle qui ne leur cause pas tant de problèmes, mais nous voulons les renseignements en question. Nous, de l'opposition, avons le droit de les obtenir. Sauf erreur, les conservateurs font outrage au Parlement en ne fournissant pas ces renseignements.

• (1120)

Des voix: C'est une honte.

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je veux remercier le député de son intervention et lui assurer que de ce côté-ci, nous nous préoccupons beaucoup de la réforme parlementaire et nous participons activement aux changements qui ont une telle incidence sur la Chambre.

Je tiens à m'excuser auprès du député d'avoir tardé à fournir certaines réponses. Comme il le sait, nous en avons fournies au début de la semaine et nous continuerons. Nous ferons tout pour répondre à ces questions le plus rapidement possible.

M. Murphy: À propos du même recours au Règlement, monsieur le Président, je ne veux pas trop insister, car nous devons traiter du pouvoir d'emprunt, mais c'est important. J'éprouve une certaine difficulté avec la réponse que le secrétaire parlementaire a donnée à la Chambre car il serait facile de répondre aux questions. Nous ne demandons pas de renseignements compliqués, mais des données que possèdent déjà les divers ministères. Pourquoi dire que ces renseignements seront fournis quand ce sera possible? Ils existent. L'attitude du gouvernement, dans les divers ministères, consiste à ne pas tenir compte du Parlement et des députés. Les ministères possèdent ces renseignements. Nous avons le droit de les obtenir, que nous fassions partie du gouvernement ou de l'opposition. Nous les avons demandés. Nous som-